

Questions orales

Nous contribuons actuellement à un effort collectif pour presser Saddam Hussein de se retirer du Koweït et notre position est ferme.

Mme Audrey McLaughlin (Yukon): J'ai une question supplémentaire à poser au premier ministre. Le ministre responsable des Affaires extérieures a déclaré hier à la Chambre qu'il n'attendrait pas forcément l'approbation du Parlement pour déclarer la guerre. Il a bel et bien dit à propos de la consultation du Parlement—la citation se trouve à la page 14692 du hansard—, qu'il n'était pas toujours possible d'attendre.

Il y a un autre sujet de préoccupation grave: les otages en Irak.

[Français]

Les déclarations inflammatoires du ministre des Affaires extérieures hier pourraient avoir des conséquences très graves pour la sécurité des Canadiens et Canadiennes gardés en otage en Irak. Les autres pays ont fait preuve de beaucoup de prudence et de discrétion. Ce n'est pas le cas du ministre canadien qui semble avoir complètement oublié que la sécurité des otages est précieuse. Ma question au premier ministre est la suivante: Qu'est-ce que le gouvernement va faire pour garantir la sécurité des otages canadiens en Irak?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Madame la Présidente, les commentaires du secrétaire d'État aux Affaires extérieures dans ce domaine ont été amplement expliqués, non seulement dans une communication entre lui et la formation politique de l'honorable chef des néo-démocrates le 15 octobre dernier, mais encore en comité hier et à la période des questions orales hier après-midi. Il n'y a aucune contradiction—je dis bien aucune—entre la position que défend le Canada depuis le début dans cette situation et la prise de position du secrétaire d'État hier. De tous les Canadiens qui se trouvaient au Koweït le 2 août, il n'en reste maintenant plus que 2 p. 100. Ceci veut donc dire que le Canada a quand même été très efficace en y faisant sortir les ressortissants canadiens qui s'y trouvaient, n'est-ce pas?

En ce qui concerne les autres. . . Hier soir, à la télévision anglaise de Radio-Canada, on voyait des Canadiens et des Canadiennes, dont une infirmière de la Nouvelle-Écosse et un autre citoyen canadien, qui semblaient être en train de nous passer le message que la politique du gouvernement canadien était appropriée et qu'ils trouveraient inacceptable la présence d'un représentant spécial canadien à Bagdad pour supplier le président de l'Irak de libérer, en quelque sorte, des ressortissants canadiens.

Pour ce qui est de la discrétion et de la prudence, je pense que le Canada, la politique canadienne a été non seulement prudente mais efficace depuis le début de cette crise. Nous allons maintenir cette même fermeté, cette même vigueur, et ce faisant, nous allons demander la collaboration de la députée et de sa formation politique.

* * *

L'IMMIGRATION

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard): Madame la Présidente, ma question s'adresse à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Les frais chargés par son ministère aux parents d'immigrants pour un visa sont actuellement de 250 \$. La ministre a dit hier qu'une partie des coûts de son plan quinquennal proviendra du recouvrement des frais et services de l'immigration. Étant donné que c'est la classe de la famille qui est la plus pénalisée dans son plan, la ministre pourrait-elle assurer aux parents d'immigrants qu'ils ne subiront aucune augmentation pour les coûts des visas?

L'hon. Barbara McDougall (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, il est important pour le gouvernement et pour le pays de défrayer les coûts de l'immigration avec de nouveaux frais, et il n'y a pas de garantie dans aucune catégorie. Mais, à notre avis, il est très important que les personnes qui viennent au Canada aient les services, et pour les services, il faut que l'on paie.

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard): Madame la Présidente, la ministre vient d'affirmer que seulement les riches pourront entrer au Canada.

[Traduction]

Hier, la ministre annonçait son intention d'aligner le processus d'immigration sur les taux prévus. Est-elle en train d'établir, pour la première fois au Canada, un système de contingentement en matière d'immigration?

L'hon. Barbara McDougall (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame la Présidente, je n'ai rien à redire sur les mesures de planification que nous prenons pour respecter les taux que nous avons fixés pour les cinq prochaines années. Le député peut dire ce qu'il voudra mais, les gens venant de partout dans le monde peuvent immigrer au Canada en utilisant différentes catégories. Pour offrir aux nouveaux arrivants les services que nous jugeons appropriés, nous avons l'intention de faire en sorte que le système soit géré en tenant compte des taux établis.